

# Paroisse Notre-Dame de Vouise

## Demande de Baptême

Dates des rencontres :

1 ° / .....

2 ° / .....

3 ° / .....

Livret de famille catholique

Oui

Non

**Enfant**

Date du baptême :

Heure du baptême :

Eglise du baptême :

NOM :

Prénoms

Date de naissance :

Lieu de naissance :

	Prénom	Date de naissance	Baptisé(e) le	Catéchisé(e)
<b>Frères &amp; Sœurs</b>				Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
				Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
				Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

**PÈRE** : NOM

Prénom

**MÈRE** : NOM de jeune fille

Prénom

- Mariés civilement ?  Date

Lieu

- Mariés religieusement ?  Date

Lieu

Adresse postale :

Fixe :

Portable(s) :

@ Adresse(s) Mail :

### PARRAIN / MARRAINE (1)

#### LE PARRAIN

NOM :

Prénom :

Âge : ans (+ de 16 ans)

Baptisé le :

Oui  à

Non

Confirmé ?

Oui

Non

A reçu la Communion ?

Oui

Non

Adresse :

#### LA MARRAINE

NOM :

Prénom :

Âge : ans (+ de 16 ans)

Baptisée le :

Oui  à

Non

Confirmée ?

Oui

Non

A reçu la Communion ?

Oui

Non

Adresse :

*Pour faciliter la préparation de la célébration, j'autorise la paroisse Notre-Dame de Vouise à communiquer mes coordonnées téléphoniques et/ou mail aux parents des autres enfants qui seront baptisés en même temps que le mien.*

*Nous savons que nous aurons un rôle essentiel dans l'éducation de la foi de notre enfant. En demandant le baptême, nous savons qu'il aura besoin de s'éveiller à la foi de l'Eglise en participant à la catéchèse avec d'autres enfants. Aussi, nous prenons l'engagement d'accompagner notre enfant dans l'éveil de sa vie chrétienne.*

Je souhaite recevoir la feuille infos de la paroisse

Oui

Non

Fait à ..... le .....

Signature du père

Signature de la mère

(1) Le choix du parrain et de la marraine ne doit pas être fait seulement selon les convenances et les intérêts mais en tenant compte de la foi du parrain, de la marraine et de leur vie chrétienne.

Les parrain / marraine doivent absolument être baptisés et avoir + de 16 ans et, normalement, avoir aussi fait leur première communion et être confirmés. Si la personne a été baptisée dans une église chrétienne non catholique, elle sera simplement reconnue comme "Témoin". Il n'est pas possible d'avoir deux parrains ou deux marraines, il est par contre possible d'avoir seulement un parrain ou seulement une marraine.